

Le taux de chômage¹

En plus d'introduire les concepts importants de chômage frictionnel, structurel, conjoncturel et de plein-emploi, ce texte constitue un repère essentiel pour interpréter l'évolution du taux de chômage au fil de la conjoncture tel qu'il est mesuré par Statistique Canada.

¹ Tiré du codex d'*Analyse macroéconomique*, 1991-1992. Version originale par Maurice Marchon. Mise à jour des données statistiques la plus récente effectuée par Caroline Beauregard sous la direction de Denis Bélanger au cours de l'été 1992.

1. Production, emploi et chômage

La relation entre le concept de production et d'emploi est facile à établir. Il suffit de rappeler que la production intérieure mesure la valeur des biens et services finals produits à l'intérieur des frontières du pays. La production de biens et services nécessite l'engagement de facteurs de production de la part des entreprises. Les deux principaux facteurs de production que nous avons identifiés sont les facteurs travail et capital.

Cette section est consacrée à l'étude et à la mesure du facteur travail. Pour le moment, nous garderons le facteur capital fixe, ce qui est plausible à court terme.

Le facteur capital est supposé fixe parce que l'augmentation du stock de capital exige du temps. Elle s'effectue par le truchement de l'investissement classé sous les rubriques machinerie et équipement et construction non résidentielle dans les comptes nationaux. Un laps de temps d'un an ou plus peut facilement s'écouler entre la décision d'investir et la mise en opération de l'équipement choisi. L'engagement du facteur travail est un processus plus court, bien que cela puisse varier fortement selon les professions.

Les concepts de personnes occupées et de chômeurs se réfèrent au concept d'offre de travail en tant que facteur de production mesuré sur une courte durée. Sont considérées comme personnes occupées celles qui participent aux activités de marché. Pour les mêmes raisons que dans les comptes nationaux, le travail ménager non rémunéré et le travail bénévole ne comptent pas comme *travail+, bien que ces activités ne diffèrent pas du travail rémunéré du point de vue de l'objectif ou de la nature des tâches accomplies. Il en est de même pour les activités hors marché qui ne sont pas rapportées. Le *travail au noir+ est sans doute ignoré, dépendant toutefois des réponses fournies à l'interviewer lors de l'enquête servant à mesurer l'emploi.

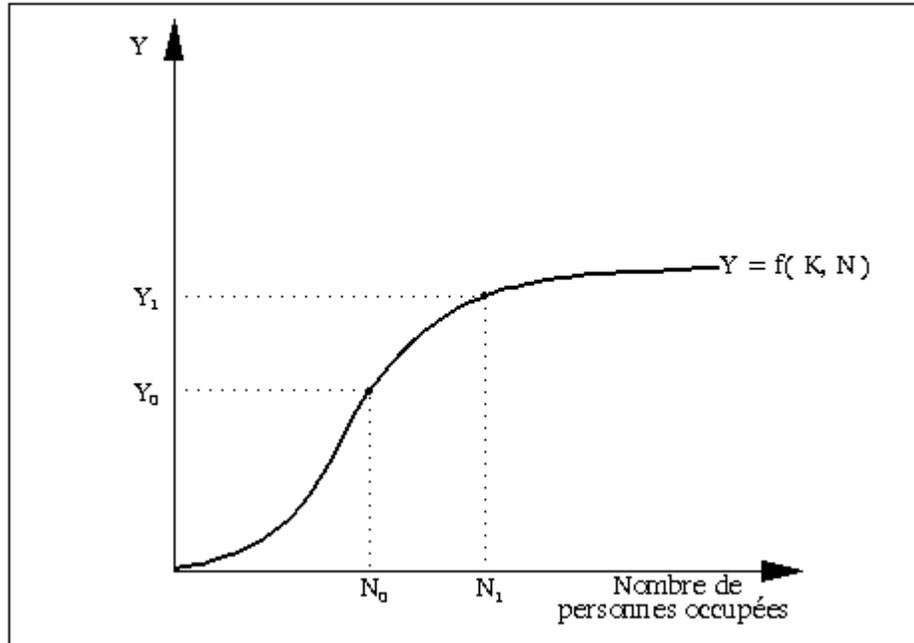
La relation entre le niveau de production et le nombre de personnes occupées ou employées peut s'exprimer par la fonction de production suivante:

$$Y = f(K, N) \quad \text{où} \quad \begin{array}{l} Y = \text{niveau de production} \\ K = \text{stock de capital fixe} \\ N = \text{nombre de personnes occupées.} \end{array}$$

Si à court terme, le facteur capital est fixe, le seul facteur de production variable est le facteur travail. Le graphique 1 représente une fonction de production satisfaisant la loi des rendements marginaux décroissants.

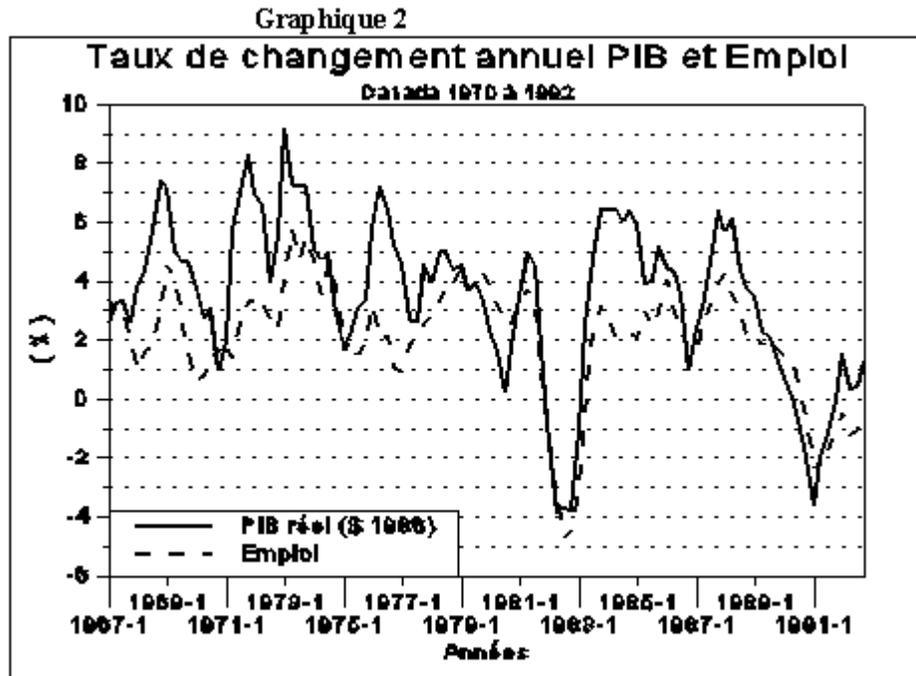
Le niveau de production Y_0 requiert un certain nombre de personnes occupées, soit N_0 . Pour accroître la production à Y_1 , les entreprises doivent embaucher davantage de personnes, soit le niveau d'emploi N_1 . Un niveau de production plus élevé nécessite l'embauche de travailleurs additionnels.

Graphique 1
Fonction de production



On peut également représenter cette relation entre le niveau de production et le nombre de personnes occupées de façon dynamique, c'est-à-dire en l'exprimant en taux de changement. Par exemple, pour accroître la production de $X\%$, il est nécessaire que le nombre de personnes occupées augmente de $Y\%$. Le graphique 2 illustre la relation entre les taux de changement annuels du PIB réel canadien et de l'emploi au Canada entre le 1^{er} trimestre de 1970 et le 4^e trimestre de 1991.

La relation n'est pas parfaite et fluctue dans le temps car sur une longue période la production varie également en fonction des investissements de modernisation et d'expansion effectués par les entreprises. Des usines plus modernes et automatisées peuvent produire davantage avec le même nombre de travailleurs. Il est donc tout à fait normal que la corrélation entre le taux de changement de la production et l'emploi ne soit pas parfaite; d'autres facteurs que l'emploi affectent la production.



Notons également qu'au début d'une période d'expansion, le PIB réel croît plus rapidement que l'emploi. Ce phénomène s'explique par une certaine rétention de la main d'oeuvre qualifiée de la part des entreprises. Lorsque le niveau d'activité baisse en période de récession, les entreprises ont intérêt à conserver les employés les plus productifs car lors de la reprise économique elles n'auront pas à subir les coûts d'une erreur de sélection et les coûts d'entraînement des nouveaux employés. Si ce phénomène existe, il est normal qu'en période de reprise économique l'accroissement de la production est plus que proportionnel à l'accroissement du nombre de personnes occupées. Les entreprises peuvent produire davantage en utilisant plus efficacement les employés retenus au cours de la récession. Ce n'est que lorsque les personnes déjà aux service de l'entreprise sont pleinement occupées, que la direction, prévoyant la poursuite de l'expansion, engagera de nouvelles personnes.

Avant de poursuivre notre analyse du marché du travail, nous consacrerons les prochains paragraphes aux mesures de l'emploi et à ses caractéristiques. Dès que nous serons munis des définitions et mesures relatives au marché de l'emploi, on préparera le terrain pour certains concepts utilisés en analyse macroéconomique, soit le concept de chômage de plein-emploi et les différents types de chômage.

2. Définitions et mesure²

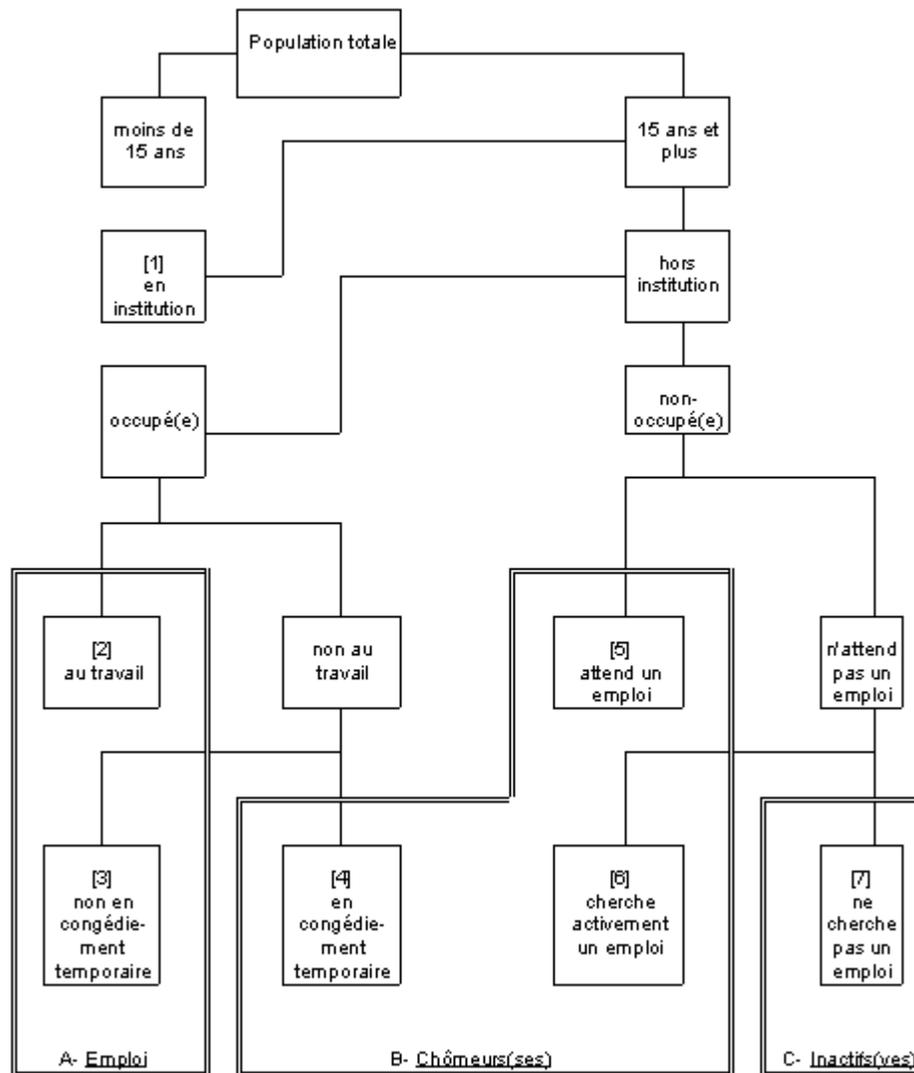
² Ce texte tire ses informations:

- Guide d'utilisation des données de l'enquête sur la population active, Stat. Can. 71-528, hors série, juillet 1979
- La population active, Stat. Can. 71-001, mensuel.

Les statistiques sur l'ensemble de la population sont dérivées des recensements généraux de la population, mais les statistiques concernant la population active proviennent de l'enquête mensuelle réalisée auprès des ménages par les interviewers de Statistique Canada dans tout le pays. Elle vise environ 98 % de la population âgée de 15 ans et plus. Les populations du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et les personnes vivant dans les réserves indiennes sont exclues pour des raisons d'ordre opérationnel et statistique. Sont également exclus, les pensionnaires d'institutions (hôpitaux psychiatriques, prisons, cloîtres) et les membres à plein temps des Forces armées canadiennes car ils ne font pas partie du marché du travail auquel doit s'appliquer l'enquête. Ces personnes exclues sont classées dans la case 1 [en institution] du schéma I. Il reste alors la *population civile de 15 ans et plus en dehors des *institutions+*.

L'enquête sur la population active fait appel à un échantillon aléatoire. L'échantillonnage est conçu de façon à obtenir des statistiques d'emploi non seulement pour l'ensemble du pays, mais aussi pour les provinces et les villes principales. Au moment du tirage, on ne sait rien au sujet des personnes habitant le logement choisi. Chaque logement demeure dans l'échantillon pendant six mois consécutifs et ne peut être remplacé par un autre lorsqu'il est impossible d'obtenir les renseignements nécessaires auprès de ses occupants. Si, au cours de la période de six mois, la composition du ménage subit un changement complet, c'est-à-dire, qu'une *famille+ quitte le logement et qu'une autre y enménage, ou partiel, les nouveaux membres font partie de l'échantillon pour le reste de la période. Les personnes qui ne sont pas membres du ménage sont supprimées de l'échantillon et par conséquent les personnes sans résidence (clochards) s'excluent de l'enquête. Cet échantillon entier est divisé en six parties représentatives ou groupes de renouvellement. Le renouvellement des logements de l'échantillon s'effectue de manière que le sixième de l'échantillon soit renouvelé chaque mois. L'échantillon est composé de 48 000 ménages représentatifs d'un bout à l'autre du Canada. Les estimations mensuelles de l'emploi, du chômage et de l'inactivité se rapportent à une semaine bien précise, soit normalement celle où tombe le quinzième jour du mois. La collecte des données a lieu au cours de la semaine qui suit la semaine de référence. Les interviewers de Statistique Canada communiquent avec les occupants de chacun des logements de l'échantillon, en personne et (ou) par téléphone. Lorsqu'il s'agit d'un ménage interviewé pour la première fois, l'interviewer fait une visite sur place.

Schéma 1
Classification de la population
pour les fins de l'analyse du marché du travail



Population active

La population active comprend la partie de la population civile hors institutions âgée de 15 ans et plus qui avait un emploi ou était en chômage pendant la semaine de référence. [Catégorie A + B du schéma I].

Population active = Catégorie A + B = Cases 2 + 3 + 4 + 5 + 6

Personnes occupées

Les personnes occupées sont celles qui, au cours de la semaine de référence:

- a) ont fait un travail³ quelconque [Case 2 du schéma I];
 - b) avait un emploi mais n'était pas au travail pour l'une des raisons suivantes [Case 3 du schéma I]:
 - propre maladie ou invalidité
 - obligations personnelles ou familiales
 - mauvais temps
 - conflit de travail
 - vacances
 - autre raison non précisée ci-dessus (à l'exception des personnes mises à pied [Case 4 du schéma I])
- et celles qui devaient commencer à travailler à une date ultérieure déterminée [Case 5 du schéma I]).

Personnes occupées = Catégorie A = Cases 2 + 3.

Chômeurs

Les chômeurs sont les personnes qui, au cours de la semaine de référence:

- a) étaient sans emploi, avaient activement cherché du travail au cours des quatre dernières semaines (y compris la semaine de référence) et étaient prêtes à travailler⁴ [Case 6 du schéma I];

³ On entend par *travail* tout travail fait contre rémunération ou en vue d'un bénéfice, c'est-à-dire le travail fait contre rémunération pour un employeur ou à son propre compte. Il peut également s'agir d'un travail familial non rémunéré, c'est-à-dire d'un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un bureau professionnel, qui est possédé ou exploité par un membre apparenté du ménage.

⁴ On considère comme prêtes à travailler les personnes de ce groupe qui:

- i) étudiaient à plein temps tout en cherchant du travail à temps partiel et qui répondaient au critère (ii) ci-dessous. (Les étudiants à plein temps qui cherchaient du travail à plein temps ne sont pas considérés comme ayant été prêts à travailler pendant la semaine de référence).
- ii) ont déclaré qu'il n'avait aucune raison pour laquelle elles ne pouvaient prendre un emploi pendant la semaine de référence; ou ne pouvaient en prendre un en raison *d'une maladie ou invalidité+, *d'obligations personnelles ou familiales+, ou *parce qu'elles avaient déjà un emploi+.

- b) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais avaient été mises à pied⁵ et étaient prêtes à travailler [Case 4 du schéma I];
- c) n'avaient pas activement cherché de travail au cours des quatre dernières semaines, mais devaient commencer un nouvel emploi dans quatre semaines ou moins à compter de la semaine de référence, et étaient prêtes à travailler [Case 5 du schéma I].

Chômeurs = Catégorie B = Cases 4 + 5 + 6.

Inactifs

Il s'agit de la partie de la population civile en dehors des *institutions+ âgée de 15 ans ou plus qui n'était ni occupée, ni en chômage pendant la semaine de référence [Case 7 ou classe C du schéma I].

Inactifs = Catégorie C = Case 7.

Taux de chômage

Le taux de chômage représente le nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active. Le taux de chômage d'un groupe particulier (âge, sexe, état matrimonial, etc.) est le nombre de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active dans ce même groupe.

$$\begin{aligned} \text{Taux de chômage} &= \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}} = \frac{\text{Catégorie B}}{\text{Catégories A + B}} \\ &= \frac{\text{Population active} - \text{Personnes occupées}}{\text{Population active}} \quad 1 \\ &= \frac{[\text{Catégories A + B}] - [\text{Catégorie A}]}{\text{Catégories A + B}} \end{aligned}$$

Taux d'activité ou de participation

Le taux d'activité représente la population active exprimée en pourcentage de la population civile de 15 ans ou plus en dehors des *institutions+.

⁵ On considère comme mises à pied seules les personnes qui s'attendent à réintégrer l'emploi qu'elles occupaient avant d'être mises à pied.

$$\begin{aligned} \text{Taux d'activité} &= \frac{\text{Population active}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \\ &= \frac{[\text{Catégories A + B}]}{[\text{Catégories A + B + C}]} \end{aligned} \quad 2$$

Taux d'emploi

Le taux d'emploi représente le nombre de personnes occupées exprimés en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

$$\begin{aligned} \text{Taux d'emploi} &= \frac{\text{Personnes occupées}}{\text{Population de 15 ans et plus}} \\ &= \frac{[\text{Catégorie A}]}{[\text{Catégories A + B + C}]} \end{aligned} \quad 3$$

3. Taux de chômage de plein-emploi

Le concept de taux de chômage est important en analyse macroéconomique car il mesure en quelque sorte le taux d'utilisation de la population disposée à travailler. Lorsque les entreprises désirent embaucher davantage de travailleurs et que le taux de chômage est faible, des pénuries d'employés qualifiés peuvent se développer. S'il existe un excédent de demande par rapport à l'offre, les entreprises en compétition offriront des salaires plus élevés pour attirer de nouveaux travailleurs. Si cette situation se généralise, les hausses de salaires seront importantes et des pressions inflationnistes se développeront dans l'économie.

Les économistes ont développé le concept de taux de chômage de plein-emploi pour juger cette situation. Le **taux de chômage de plein-emploi** est défini comme le taux de chômage compatible avec la stabilité des prix ou encore avec un taux d'inflation stable (non accélérationniste). Ce taux de chômage n'est pas nul car le marché du travail est dynamique. Chaque année des millions de personnes changent d'emplois, soit pour s'engager dans un domaine répondant mieux à leurs propres qualifications, soit parce que la personne recherche un employeur lui offrant un salaire plus intéressant ou des conditions de travail plus propices, soit encore parce que l'ancien employeur a fait faillite ou changé de localisation.

On distingue généralement trois catégories de chômage:

i) le **chômage frictionnel** résultant des changements relatifs de l'offre ou de la demande pour les biens et services entre les différentes industries ou occupations. Etant donné que les informations sur le marché du travail sont dispendieuses à obtenir, les personnes se situant entre deux emplois se trouvent temporairement en chômage. Ce chômage temporaire ou frictionnel est utile au bon fonctionnement du marché du travail, car dans un environnement sans information parfaite, il accroît la probabilité que la personne cherche et trouve un emploi qui lui convienne mieux, soit en terme de salaire et/ou de conditions

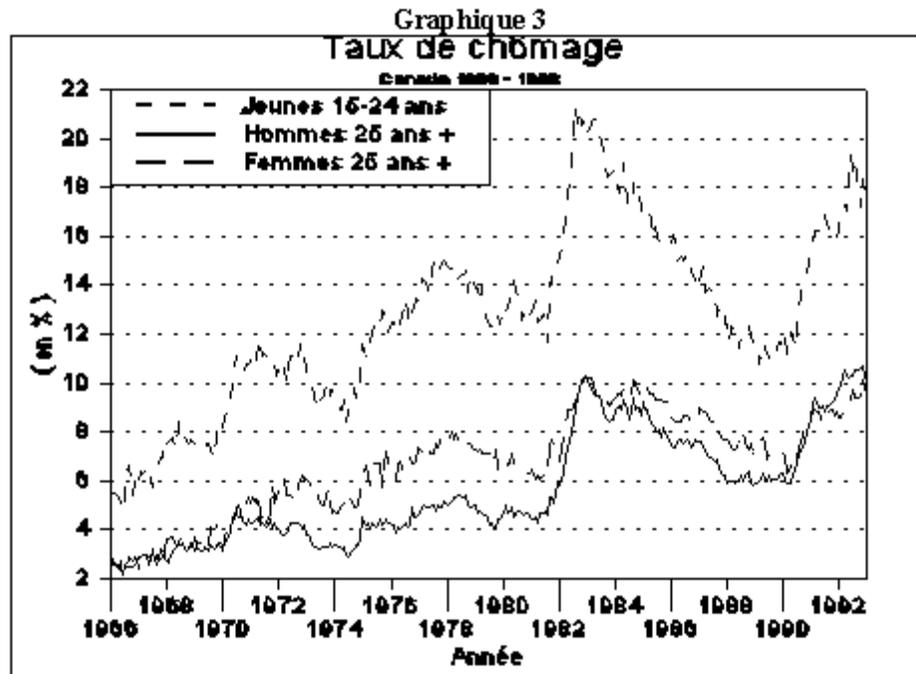
d'emploi.

ii) le *chômage structurel* résultant de l'inadéquation entre la localisation et/ou les qualifications des personnes sur le marché du travail et l'offre d'emplois. Ce type de chômage se distingue difficilement du chômage frictionnel, sauf que le chômage structurel est de longue durée. Lorsqu'une personne ne possède pas les qualifications nécessaires pour satisfaire les exigences des emplois offerts, la personne ne peut trouver un emploi sans acquérir ces qualifications. L'absence de développements économiques et l'attachement des personnes à une certaine région engendrent ce type de chômage qui n'est pas facile à résoudre.

iii) le *chômage conjoncturel* résultant des fluctuations cycliques de l'offre et de la demande de biens et services. En période de récession, les entreprises font des mises à pied et les faillites d'entreprises augmentent les rangs des sans-emplois. On peut associer ces causes aux déséquilibres qui se développent au cours du cycle d'expansion. Lorsque ces déséquilibres sont trop importants (taux d'inflation notamment) les autorités gouvernementales utilisent les instruments de politiques économiques pour corriger ces déséquilibres. La baisse de la demande finale entraîne récession, faillites et mises à pied, d'où augmentation du taux de chômage conjoncturel.

Le *taux de chômage de plein-emploi* compatible avec la stabilité des prix est un taux de chômage difficilement observable mais conceptuellement défini comme étant la somme des taux de chômage *frictionnel et structurel*. Au taux de chômage de plein-emploi le taux de chômage conjoncturel est nul. Il est très difficile d'estimer le taux de chômage de plein-emploi, c'est pourquoi les chiffres avancés par les économistes varient beaucoup. La fourchette de taux de chômage de plein-emploi varie entre 6 et 9 %. On peut raisonnablement estimer qu'au Canada le taux de chômage de plein-emploi se situe à 8 %, dont 5 % de chômage structurel et 3 % de chômage frictionnel.

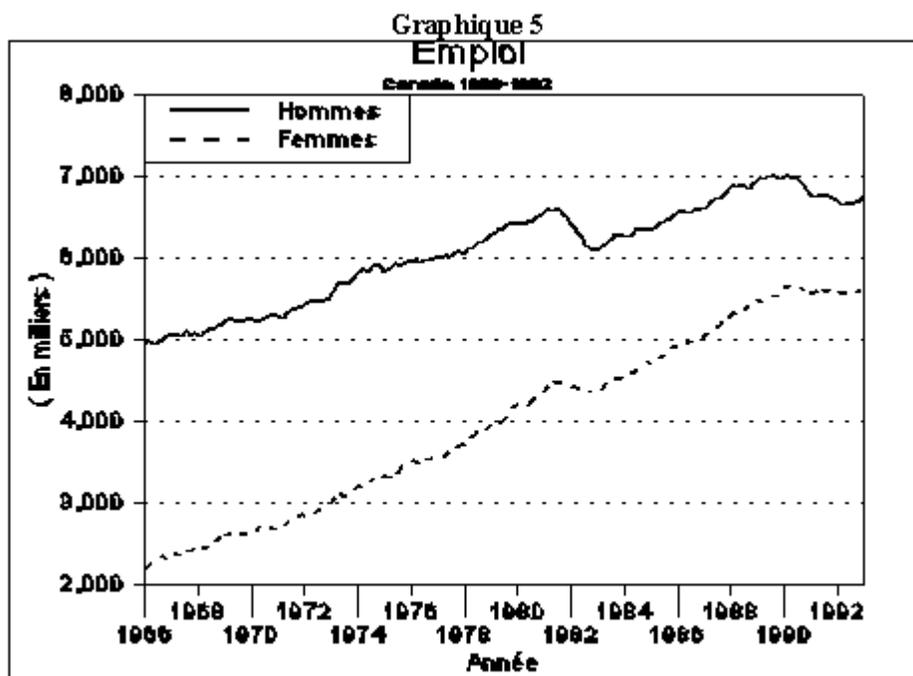
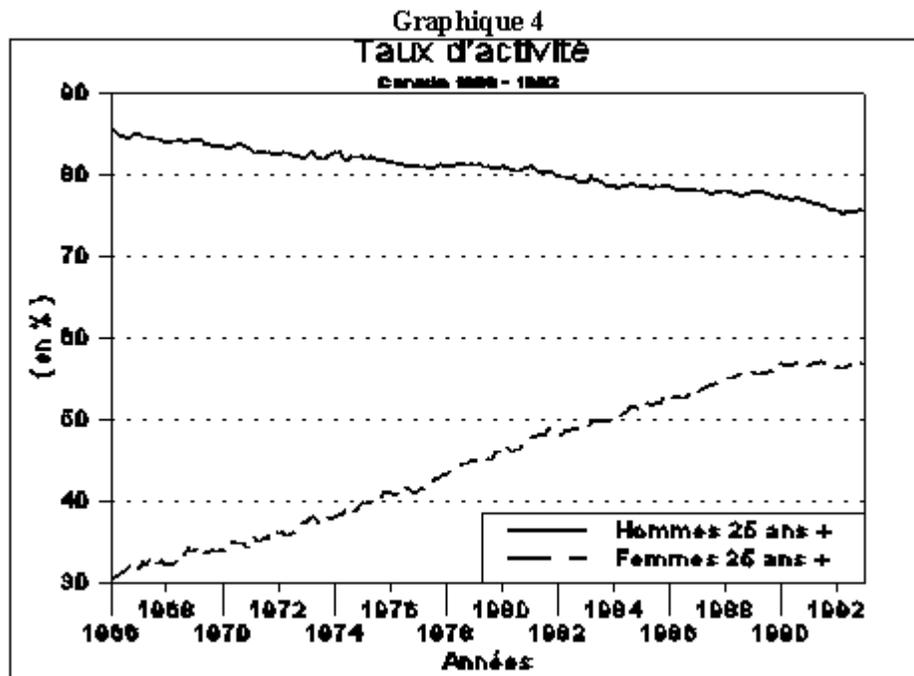
4. Statistiques et observations



Le graphique 3 présente l'évolution du taux de chômage des femmes de 25 ans et plus, des hommes de 25 ans et plus, ainsi que celui des jeunes de 15 à 24 ans. Le taux de chômage augmente en temps de récession - période 1981-82 et 1990-91 - et diminue lors de la période d'expansion du cycle économique. Le graphique 3 laisse voir que les emplois occupés par les jeunes sont particulièrement précaires car ils sont plus sensibles à la conjoncture économique que ceux des hommes et des femmes de 25 ans et plus.

Le graphique 3 reflète également la tendance selon laquelle le taux de chômage de plein emploi est à la hausse reflétant ainsi l'inadéquation de plus en plus grande entre la main d'oeuvre et le marché du travail. Ici encore, les jeunes semblent écopier dans cette situation puisque cette augmentation tendancielle du chômage est remarquablement plus élevée pour ce groupe que pour les deux autres groupes.

L'écart entre le taux de chômage des hommes et celui des femmes s'est rétrécie suite à la récession de 1981-82. Cet écart serait par ailleurs encore plus étroit n'eût-été le fait que le taux d'activité chez les hommes soit en régression comme le montre le graphique 4. Quant aux femmes, bien que leur bien que leur taux d'activité connaît une croissance marquée depuis quelques années, leur taux de chômage se maintient relativement bien comme on le soulignait précédemment. Ceci s'explique par le fait que les femmes occupent de plus en plus d'emploi, ce qu'indique effectivement le graphique 5.



Pour mieux comprendre les relations entre la population civile de 15 ans ou plus en dehors des *institutions+, la population active, l'emploi et le taux de chômage effectuons un certain nombre de calcul à partir des séries désaisonnalisées fournies au tableau I pour la période de décembre 1990 à décembre 1991.

Tableau I

(en milliers)

Mois		Population civile de 15 ans ou plus en dehors des *institutions+	Population active	Personnes occupées	Chômeurs
Décembre	1990	20 572	13 721	12 440	1 281
Janvier	1991	20 599	13 671	12 350	1 321
Février	1991	20 622	13 688	12 289	1 399
Mars	1991	20 646	13 733	12 291	1 442
Avril	1991	20 679	13 728	12 330	1 398
Mai	1991	20 710	13 777	12 364	1 413
Juin	1991	20 740	13 804	12 351	1 453
Juillet	1991	20 768	13 807	12 358	1 449
Août	1991	20 790	13 800	12 338	1 462
Septembre	1991	20 817	13 776	12 366	1 410
Octobre	1991	20 838	13 810	12 390	1 420
Novembre	1991	20 861	13 765	12 341	1 424
Décembre	1991	20 882	13 737	12 317	1 420

Source: Statistique Canada.

Pour calculer le taux de chômage de décembre 1991, il suffit d'appliquer la formule:

$$\frac{\text{Population active} - \text{Personnes occupées}}{\text{Population active}} = \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}}$$

4

$$\frac{13737 - 12317}{13737} = \frac{1420}{13737} = 10,3\%$$

Il en est de même pour calculer le taux d'activité et le taux d'emploi. L'évolution du taux de chômage dans le temps est la résultante des changements survenus dans deux stocks, soit la population active et le nombre de personnes occupées. Par exemple, le taux de chômage peut diminuer d'un mois à l'autre même si le nombre de personnes occupées n'a pas changé. Dans ce cas, la formule du taux de chômage nous amène à conclure que la population active a diminué. Si on vous informe que de décembre 1990 à décembre 1991, la population active s'est accrue de 16 000 personnes et que le nombre de chômeurs a augmenté de 139 000, on en conclut que le nombre d'emplois a diminué de 123 000 soit population active -

chômeurs = personnes occupées ce qui est égal dans ce cas-ci à 16 000 - 139 000.

Voici donc ce qui complète ce texte sur la mesure du chômage et de l'emploi au Canada.